

Les changements de date au XVI^e siècle

Deux changements du calendrier ont été décidés dans la deuxième moitié du XVI^e siècle.

1 Le 9 août 1564, à Roussillon, sur le Rhône, le roi Charles IX signe en présence de sa mère, la régente Catherine de Médicis, un édit préparé par le chancelier Michel de L'Hospital et le ministre Sébastien de L'Aubespine. Entre autres dispositions, cet édit fixe au **1er janvier au lieu du 1er avril** le début de l'année calendaire dans toute la France. La tradition du poisson d'avril tire ses origines de l'édit de Roussillon...

L'année 1564 n'a officiellement duré que 9 mois (d'avril à décembre)

9 — Roussillon (Isère) - Le vieux château où Charles IX signa en 1564
l'édit qui fixa au 1^{er} Janvier le commencement de l'année



Calendrier Grégorien

2 en février 1582, le pape Grégoire XIII promulgue la suppression de trois années bissextiles sur une période de 400 ans, afin d'empêcher une dérive (assez faible) du calendrier par rapport aux événements astronomiques connus de longue date (équinoxes et solstices) ; mais elle avait un aspect immédiat plus difficilement admissible : la suppression de dix jours, afin de rattraper le retard accumulé depuis l'Antiquité : par exemple, dans le royaume de France, la datation de 1582 est passée du 9 décembre au 20 décembre. C'est la fin de l'usage, dans les territoires qui ont adopté la réforme, du calendrier Julien, d'origine romaine. Cependant, certains pays, comme l'église orthodoxe russe, l'utilisent encore aujourd'hui.
